



Eglise Réformée de France

région nord normandie

Juin 2011 N°08



PARTAGE EN REGION

INFO FINANCES

Message du Trésorier Régional

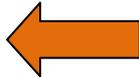
Michel MARCUCCI

Trésorier Régional ERF Nord Normandie
16 place de la République 59300 Valenciennes
Tél 03.27.19.30.48 ou 06.37.59.09.86
Fax possible au 03.27.41.92.62
mail : michel.marcucci@erf-nord-

Le verset biblique du mois : La racine de tous les maux, c'est l'amour de l'argent. 1 Timothée 6

L'AGENDA DU TRÉSORIER

<http://www.erf-nord-normandie.org/>

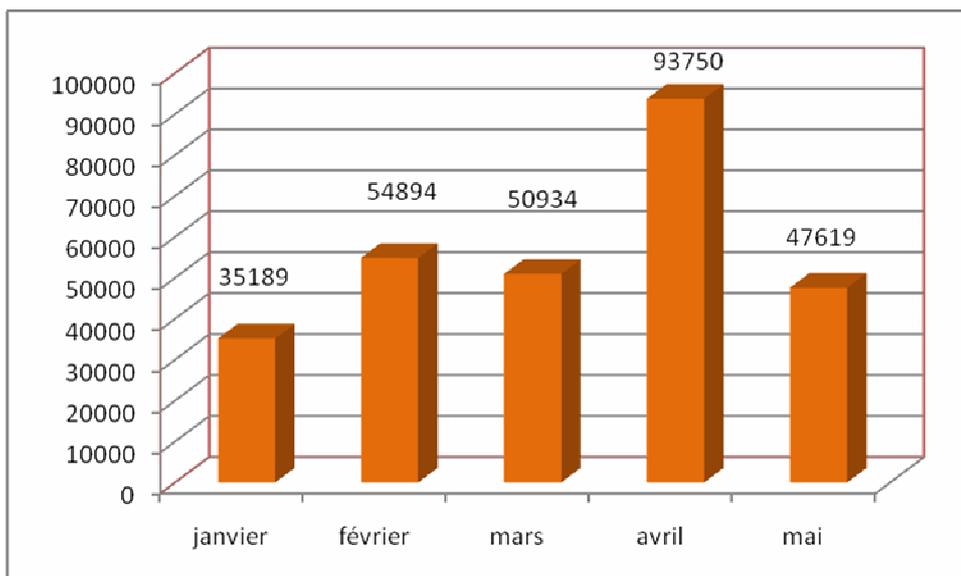


Et si nous relisons ce dossier disponible sur le site internet de la Région pour le mois de juin ?

Voilà ce que nous découvririons :

A faire
Le CP va devoir réfléchir à la proposition de « cible » proposée par le Conseil régional et répondre à cette proposition après en avoir largement débattu. C'est l'occasion de faire un CP consacré aux finances et de travailler à partir de votre fiche-paroisse. Vous pouvez aussi solliciter une aide extérieure (un membre de la CRAF). Vous pouvez écrire une lettre à l'ensemble des fidèles en leur disant que l'Eglise a besoin d'argent pendant les mois d'été.

Envoyer le 1/12 de la contribution à la région.



Ce graphique donne les montants reçus au siège régional pour la période de janvier à mai 2011.

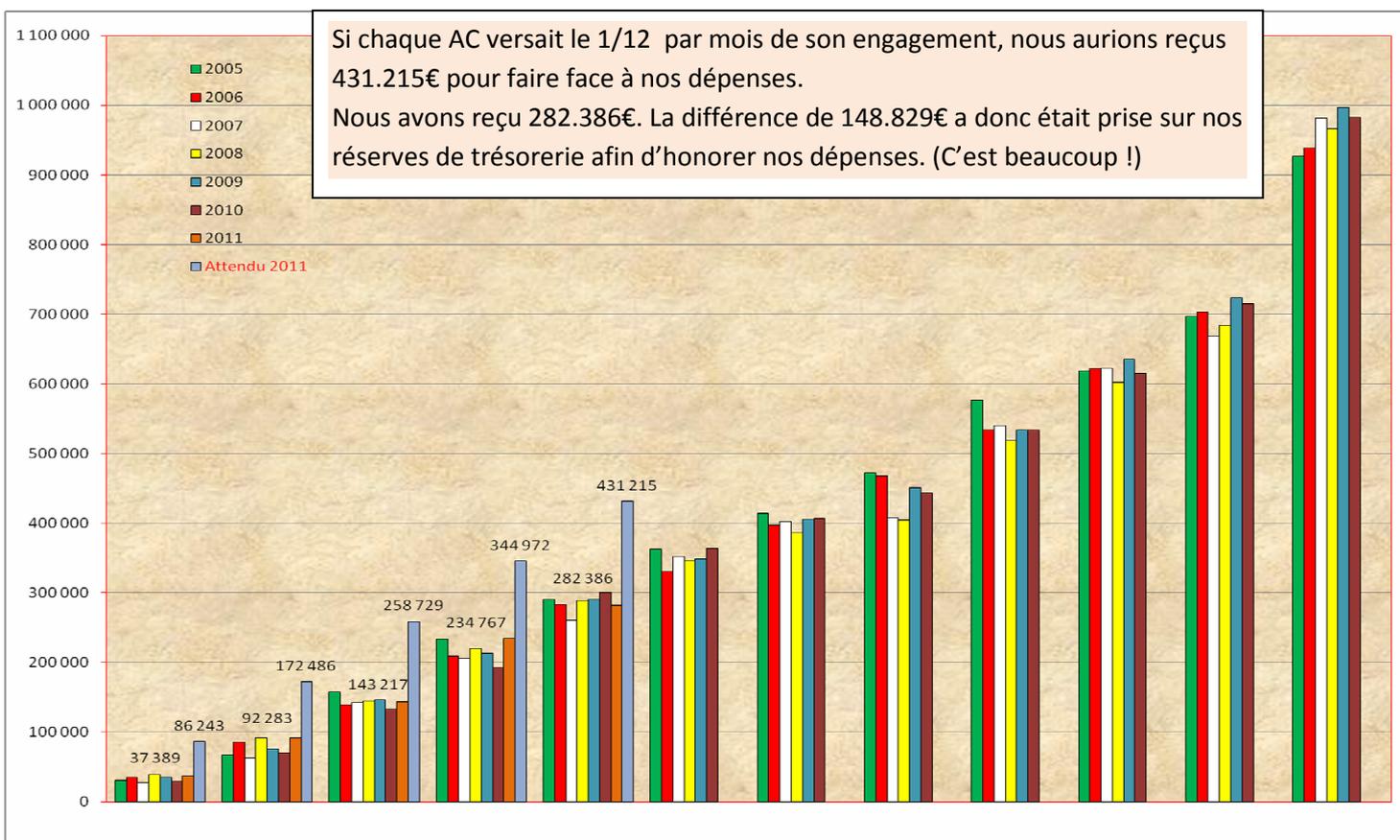
Après un très beau mois d'avril (sommes reçues supérieures à nos dépenses du mois), la situation s'est décalée en mai avec moins de recettes qu'espérées.

Les recettes totales encaissées se montent à 282.386€.

L'an dernier, à la même époque nous avons reçus 295.611€.

282.386 euros reçus à fin mai 2011 soit 27,29%. Nous accusons un léger retard par rapport à l'an dernier (28,45%).

L'été est souvent difficile. Mobilisons nous d'ici fin juin et si vous avez des excédents de trésorerie, n'hésitez pas à verser en avance une partie de votre contribution à la région ; elle les utilisera par exemple pour payer les salaires des pasteurs à temps malgré le retard d'autres Eglises : c'est le principe de la solidarité. Par avance MERCI



INFORMATIONS FINANCIERES : 104^e session du synode National (Orléans 2 au 5 juin 2011)

D. 16 Affectation du résultat 2010

Le Synode national, ayant pris connaissance du rapport de gestion financière du Conseil national, des comptes de l'Union nationale pour l'exercice 2010, Titre A et Fonds spécifiques,

approuve l'affectation du résultat du Titre A à la réserve générale pour un montant de 320 855 €, et l'affectation des résultats aux Fonds spécifiques tels qu'ils lui sont soumis.

(69 voix pour, 0 contre)

**Titre A 2012 pour la région Nord :
+1% par rapport à 2011 soit :
234.085€**

D.17 Traitement des ministres et budget Titre A en 2011

Le Synode national, Vu l'article 21 du Règlement Général d'Application de la Discipline, Vu les décisions XII, XIII et XIV du Synode national de La Force (2010), Vu le rapport de gestion financière du Conseil national,

- approuve les décisions prises par le Conseil national relatives aux traitements des ministres, à savoir :
 - a) le traitement brut mensuel de base est porté à 1 076 € au 1^{er} janvier 2011,
 - b) le taux de base du supplément pour enfant à charge est maintenu à 47,22 € par enfant et par mois, celui à taux majoré à 91,06 €,
 - c) le montant maximum de l'indemnité de résidence est maintenu à 919 €.
- approuve le budget A pour 2011, arrêté à 6 467 719 € en recettes et dépenses.

(67 voix pour, 1 contre)

D.18 Traitement des ministres en 2012

Le Synode national, Vu la décision XIII du Synode national de La Force (2010) Sur proposition du Conseil national,

fixe à 3 % le taux maximum d'augmentation du traitement brut mensuel de base de l'année 2012 par rapport à celui de 2011,

et charge le Conseil national d'arrêter semestriellement chaque montant mensuel.

A prendre en compte pour la construction du budget 2012 (Titre B). Cette situation sera commentée le 02 juillet à la rencontre des trésoriers du Nord (Lille 15 rue Jeanne d'Arc dès 14h30)

